

Bochaton

IMMOBILIER

Entre Lac et Montagnes Un réseau local d'agences immobilières à votre service

AGENCE DE THONON LES BAINS siège social

6, place des Arts - 74200 - Thonon les Bains

Tél. 04 50 71 19 39 - thonon@bochaton-immobilier.com

Nos horaires d'ouverture. Du lundi au vendredi : 9 :00 - 12 :00, 14 :00 - 18 :00, samedi sur rendez-vous uniquement

AGENCE D'EVIAN LES BAINS

6bis, avenue Jean léger - 74500 - Evian les Bains

Tél. 04 50 75 64 80 - evian@bochaton-immobilier.com

Nos horaires d'ouverture. Du lundi au vendredi : 9 :00 - 12 :00, 14 :00 - 18 :00, samedi sur rendez-vous uniquement

AGENCE DE DOUVAINE

73, rue du centre - 74140 - Douvaine

Tél. 04 50 31 74 85 - douvaine@bochaton-immobilier.com

Nos horaires d'ouverture. Du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement

AGENCE DE SAINT GINGOLPH

6, route nationale 5 - 74500 - Saint Gingolph

Tél. 04 50 76 10 71 - evian@bochaton-immobilier.com

Nos horaires d'ouverture. Du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement

AGENCE DE THOLLON LES MEMISES

1551, route de Borée - 74500 - Thollon les Mémises

Tél. 04 50 70 23 95 - evian@bochaton-immobilier.com

Nos horaires d'ouverture. Du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement

SIX MOIS OFFERTS POUR LA GESTION COURANTE DE VOTRE LOCATION :

Offre valable en cas de signature d'un mandat de gérance jusqu'au 31/12/2022 par la société BOCHATON IMMOBILIER pour un bail d'habitation en résidence principale. Cette gratuité porte uniquement sur la part des honoraires de gestion courante à l'exclusion des honoraires comprenant la visite du logement, la constitution du dossier et la rédaction du bail et des honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée. Cette offre s'applique à tout propriétaires après présentation de documents permettant de justifier de ce statut. La société BOCHATON IMMOBILIER se réserve le droit de refuser tout candidat à la location, dont le dossier de candidature ne serait pas conforme à son processus de sélection. Offre non-cumulable avec une autre offre.

BAREME DES HONORAIRES

La société dénommée **BOCHATON IMMOBILIER**, société à responsabilité limitée, au capital de 151 000 €, dont le siège social est situé 6 place des Arts 74200 Thonon les Bains, identifiée au SIREN sous le numéro 439756297 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Thonon les Bains, titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 7401 2016 000 020 304 délivrée par la CCI de la Haute-Savoie, immatriculée à l'ORIAS sous le n°19003649. Etablissements secondaires sous la dénomination BOCHATON IMMOBILIER :

- 77 rue du centre 74140 Douvaine, siret n°43975629700057
- 6bis avenue Jean Léger 74500 Evian les Bains, siret n°43975629700024
- 1551 route de Boré 74500 Thollon les Mémises, siret n°43975629700032
- 6 route Nationale 74500 Saint Gingolph, siret n°43975629700040

HONORAIRES TRANSACTIONS

Appartements, maisons, terrains, murs commerciaux :

- inférieure à 100 000 € forfait de : 7 500 € TTC
- de 100 001 € à 150 000 € : 8 % TTC
- de 150 001 € à 200 000 € : 7 % TTC
- supérieur à 200 001 € : 6 % TTC

Garages & parkings forfait de : 2 000 € TTC

Avis de valeur forfait de : 180 € TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat. Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées.

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Loi n°89-469 du 6 juillet 89

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE :

Gestion courante sur tous les encassements & Assurance :

- Règlement trimestriel : bail d'habitation en location nue : 7,20 % TTC
bail d'habitation en location meublée : 9,60 % TTC
- Supplément pour acompte mensuel sur les encassemens : 1,20 % TTC
- Assurance garantie loyer impayé, dégradation GALIAN Versalis Solution en option : 2,20 % TTC
- Assurance garantie vacance locative GALIAN Versalis Solution en option : 2,50 % TTC
- Gestion de l'assurance : 0,50 % TTC

Administratifs et financiers :

- Frais de rédition de comptes au trimestre (virement bancaire) : 15 € TTC
- Frais pour l'état préparatoire à la déclaration fiscale (par lot) : 55 € TTC
- Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire : 25 € TTC
- Frais de constitution d'un commandement de payer (remis à l'huiissier) : 120 € TTC
- Frais de constitution du dossier du garant (acte de cautionnement) : 150 € TTC
- Frais de constitution du dossier congé pour reprise personnelle ou vente (remis à l'huiissier) : 150 € TTC
- Commande et suivi du dossier de diagnostics technique obligatoire : 50 € TTC
- Commande et suivi de l'Etat des Risques et Pollutions : 25 € TTC
- Honoraires sur travaux / intervention par devis accepté du propriétaire ou par facture réglée : 30 € TTC
- Réalisation inventaire du mobilier forfait de : 50 € TTC
- Fin de mandat de gérance, restitution du dossier forfait de : 150 € TTC

HONORAIRES BAUX SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI ALUR applicable le 14/09/2014

A la charge du propriétaire :

- Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 8 à 10 € TTC le m²
selon agglomération frais plafonnés de : 8 à 10 € TTC le m²
- Réalisation de l'état des lieux frais plafonnés à : 3 € TTC le m²
- Honoraires d'entremise et de négociation : 3 € TTC le m²

A la charge du locataire :

- Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail :
(honoraires facturés au locataire ne peut excéder celui imputé au propriétaire)
selon agglomération frais plafonnés de : 8 à 10 € TTC le m²
- Réalisation de l'état des lieux frais plafonnés à : 3 € TTC le m²
- Constitution du dossier du garant (acte de cautionnement) 150 € TTC

HONORAIRES BAUX STATIONNEMENTS :

Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 1 mois de loyer TTC au propriétaire & 1 mois loyer TTC locataire

HONORAIRES BAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS & DEROGATOIRES :

Visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 1 mois de loyer TTC au propriétaire & 1 mois loyer TTC locataire

TVA au taux en vigueur de 20%

Barème applicable au 01/01/2022

